

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 30 MARS 2018 A 20 HEURES 30

**Etaient présents** : Christian TARANTOLA, Maire,

Léa Antoine, Séfa Arslan, André Bonnet, Maryse Bornet, Amar Boulassel, Maryse Caël, Jean- Claude Clément, Catherine Lacourt, Dany Tisserant, Alain Woirgny, Jean-Luc Xemaire.

**Secrétaire de séance** : Léa Antoine

La séance s'est tenue publiquement au sein de la mairie de Docelles.

\*\*\*\*\*

Avant d'ouvrir le conseil municipal, Christian Tarantola propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Durée d'amortissement du réseau d'alimentation en eau pour les logements Vosgelis chemin des Gaises ;
- Budget bois : prix du bois « *houppiers* » lots 2018

1. **Comptes administratifs et de gestion des budgets « communes, forêts, eau, lotissement » ; affectation des résultats 2017**

*Comptes administratifs*

*. Budget principal*

Après avoir lu la présentation générale puis le détail par chapitre du budget principal, Monsieur Tarantola rappelle aux membres du conseil municipal que la commune demeure dans l'attente d'une confirmation quant à l'allocation d'une subvention pour l'achat du véhicule électrique. Il relève ainsi que la commune a encore une chance de la percevoir grâce à la délibération prise lors du dernier conseil municipal, mais que rien n'est encore acquis sur ce point.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	<b>A</b> 674 926,41	<b>G</b> 806 883,58
	Section d'investissement	<b>B</b> 588 542,31	<b>H</b> 361 639,02
		+	+
<b>REPORTS DE L'EXERCICE 2016</b>	Report en section de fonctionnement (002)	<b>C</b> (si déficit)	<b>I</b> 41 825,21 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	<b>D</b> (si déficit)	<b>J</b> 728 038,90 (si excédent)
		=	=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		1 263 468,72 <small>= A+B+C+D</small>	1 938 386,71 <small>= G+H+I+J</small>
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (1)</b>	Section de fonctionnement	<b>E</b> 0,00	<b>K</b> 0,00
	Section d'investissement	<b>F</b> 674 709,83	<b>L</b> 14 950,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018</b>	674 709,83 <small>= E+F</small>	14 950,00 <small>= K+L</small>
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	674 926,41 <small>= A+C+E</small>	848 708,79 <small>= G+I+K</small>
	Section d'investissement	1 263 252,14 <small>= B+D+F</small>	1 104 627,92 <small>= H+J+L</small>
	<b>TOTAL CUMULE</b>	1 938 178,55 <small>= A+B+C+D+E+F</small>	1 953 336,71 <small>= G+H+I+J+K+L</small>

*. Budget bois*

Monsieur le Maire lit la présentation générale puis le détail par chapitre du budget bois.

Monsieur Woirgny relève ensuite que le prix du bois sur le marché a augmenté.

Monsieur le maire insiste quant à lui sur le risque de transfert du budget bois à une autre entité ainsi que sur le gouvernemental de suppression de l'ONF.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A 41 542,47	G 58 009,09
	Section d'investissement	B 1 830,88	H 39 770,96

+

+

<b>REPORTS DE L'EXERCICE 2016</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 36 825,80 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 169,02 (si excédent)

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	43 373,35 = A+B+C+D	134 774,87 = G+H+I+J
---------------------------------------	------------------------	-------------------------

=

=

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (1)</b>	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 74 165,78	L 0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018</b>	74 165,78 = E+F	0,00 = K+L

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	41 542,47 = A+C+E	94 834,89 = G+I+K
	Section d'investissement	75 996,66 = B+D+F	39 939,98 = H+J+L
	<b>TOTAL CUMULE</b>	117 539,13 = A+B+C+D+E+F	134 774,87 = G+H+I+J+K+L

## . Budget eau

Monsieur le Maire lit la présentation générale du budget eau puis son détail par chapitre.

Il rappelle ensuite les discussions engagées au niveau du Parlement s'agissant du transfert aux communautés de communes de la compétence « eau » des communes. Il indique ainsi qu'en l'état trois hypothèses sont encore ouvertes :

- Doter automatiquement de la compétence eau les communautés de communes disposant de la compétence assainissement ;
- Laisser les communautés de communes libres de décider du transfert ou non de cette compétence ;
- Rendre cette compétence obligatoire et ainsi l'attribuer automatiquement aux communautés de communes.

Monsieur le maire conclut son propos en relevant qu'en l'état le devenir de cette compétence est tout à fait incertain.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section d'exploitation	A 74 147,26	G 72 727,49	G-A -1 419,77
	Section d'investissement <small>(y compris les comptes 1064 et 1068)</small>	B 47 675,36	H 15 652,89	H-B -32 022,47

<b>REPORTS DE L'EXERCICE 2016</b>	Report en section d'exploitation (002)	C <small>(si déficit)</small>	I 6 002,51 <small>(si excédent)</small>
	Report en section d'investissement (001)	D <small>(si déficit)</small>	J 106 942,82 <small>(si excédent)</small>

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		121 822,62 <small>P= A+B+C+D</small>	201 325,71 <small>Q= G+H+I+J</small>	79 503,09 <small>=Q-P</small>

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (2)</b>	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	76 291,27	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018</b>	<b>= E+F</b>	76 291,27	<b>= K+L</b>	0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section d'exploitation	74 147,26 <small>= A+C+E</small>	78 730,00 <small>= G+H+K</small>	4 582,74
	Section d'investissement	123 966,63 <small>= B+D+F</small>	122 595,71 <small>= H+J+L</small>	-1 370,92
	<b>TOTAL CUMULE</b>	198 113,89 <small>= A+B+C+D+E+F</small>	201 325,71 <small>= G+H+I+J+K+L</small>	3 211,82

*. Budget lotissement*

Ce budget est à 0. Il devrait être dissous dans le courant de l'année.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A 0,00	G 0,00
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00

<b>REPORTS DE L'EXERCICE 2016</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J (si excédent)

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	= A+B+C+D	0,00	=	= G+H+I+J	0,00
---------------------------------------	-----------	------	---	-----------	------

<b>RESTES A REALISER A REPORTEREN 2018 (1)</b>	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018</b>	= E+F 0,00	= K+L 0,00

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E 0,00	= G+I+K 0,00
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 0,00
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F 0,00	= G+H+I+J+K+L 0,00

Monsieur Tarantola sort de la salle de réunion.

Les comptes administratifs de chacun des budgets sont votés séparément.

Chacun de ces comptes est voté à l'unanimité.

### **Comptes de gestion**

Monsieur Tarantola procède à la lecture des comptes de gestion et relève qu'ils sont rigoureusement identiques aux comptes administratifs.

Les comptes de gestions sont votés à l'unanimité.

### **Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017**

#### ***. Budget principal***

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2017, d'une part en réserve afin de couvrir le solde net d'exécution de la section d'investissement, compte tenu des restes à réaliser, d'autre part, en report de fonctionnement. Il s'agit ainsi de reporter en « *Excédents de fonctionnement capitalisés* », la somme de 158 624,22 euros ; et en « *Résultat de fonctionnement reporté* », la somme de 15 158,16 euros.

#### ***. Budget bois***

Monsieur Tarantola propose au conseil municipal d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2017, d'une part en réserve afin de couvrir le solde net d'exécution de la section d'investissement, compte tenu des restes à réaliser, d'autre part, en report de fonctionnement. Il s'agit ainsi de reporter en « *Excédents de fonctionnement capitalisés* », la somme de 36 056,68 euros ; et en « *Résultat de fonctionnement reporté* », la somme de 17 235,74 euros.

#### ***. Budget eau***

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2017, d'une part en réserve afin de couvrir le solde net d'exécution de la section d'investissement, compte tenu des restes à réaliser, d'autre part, en report de fonctionnement. Il s'agit ainsi de reporter en « *Excédents de fonctionnement capitalisés* », la somme de 1 370,92 euros ; et en « *Résultat de fonctionnement reporté* », la somme de 3 211,82 euros.

Chacune de ces trois délibérations est votée à l'unanimité.

## **2. Redevance 2018 d'occupation du domaine public routier par France Télécom**

Monsieur le Maire propose de modifier les montants annuels des redevances pour l'occupation du domaine public communal par les opérateurs de communications

électroniques, selon les types d'implantation. Après avoir fait la lecture des nouveaux montants proposés, il précise que ceux-ci correspondent à un montant de 846,63 euros.

La délibération est votée à l'unanimité.

### **3. Demande de subventions**

Monsieur Tarantola précise qu'il s'agit, par cette délibération, de l'autoriser à solliciter des subventions au titre de la DETR, du Conseil Départemental et de tous autres organismes compétents s'agissant de la transformation et de l'amélioration sécuritaire d'un bâtiment communal situé 9 rue de la Libération.

La délibération est votée à l'unanimité.

### **4. Alimentation en eau potable – Travaux de sectorisation**

Monsieur le maire indique que cette délibération tend à l'autoriser à signer un marché public de travaux relatif à la sectorisation du système d'alimentation en eau potable et à demander des subventions auprès de l'agence de l'eau Rhin-Meuse ainsi que du Conseil Départemental. Il fait ainsi le point sur les offres reçues par la commune et propose de retenir celle de la société Bonini, pour un montant de 4 098,00 euros T.T.C.

La délibération est votée à l'unanimité.

### **5. Modification des statuts de la CCBVV**

La communauté de commune a décidé de modifier ses statuts par deux délibérations des 20 décembre 2017 (n°106/2017) et 1<sup>er</sup> février 2018 (01/2018). Monsieur Tarantola indique que la présente délibération a pour objet d'autoriser cette modification, dont il explicite le contenu.

La délibération est votée à l'unanimité.

### **6. Adhésion au SMIC des Vosges des communes de Frebecourt et de Puzieux ainsi que du syndicat scolaire du secteur de Le Tholy**

Monsieur le Maire présente la délibération, laquelle a pour objet d'approuver l'adhésion au SMIC des Vosges des communes de Frebecourt et de Puzieux ainsi que du syndicat scolaire du secteur de Le Tholy.

La délibération est votée à l'unanimité.

### **7. Ligne ferroviaire Epinal / Saint-Dié / Strasbourg**

Monsieur Tarantola indique qu'il est envisagé de fermer la ligne à la fin de l'année mais il propose au conseil de voter une motion en faveur de son maintien.

La motion est votée à l'unanimité.

## **8. Programme ONF 2018**

Monsieur le Maire présente le programme ONF au titre de l'année 2018, lequel comporte des travaux de maintenance, des travaux sylvicoles, des travaux d'infrastructure et la fourniture d'un panneau préventif.

Plusieurs conseillers relèvent que le coût du panneau préventif, d'environ 600 euros, est trop élevé. Le Maire propose donc au conseil municipal de voter cette première tranche du programme.

La fourniture de ce tableau est refusée à 11 voix contre et 1 abstention.

Les travaux d'infrastructure pouvant être effectués par les agents communaux, il est proposé de n'accepter que les travaux de maintenance et sylvicoles pour un montant total de 4 041 euros H.T.

La délibération est votée à l'unanimité.

## **9. Réévaluation du coût d'un paquet de café lors de la location de salles communales**

Le paquet de café, facturé aux personnes louant la salle multi-activité, étant sous-facturé, il est proposé de le réévaluer à 16 euros. La délibération est votée à l'unanimité.

## **10. Photocopieur mairie**

Monsieur le maire rappelle le mauvais état du photocopieur et indique que le conseil municipal a trois choix :

- Garder ce photocopieur ;
- En acheter un nouveau ;
- En louer un.

Il propose en premier lieu au conseil municipal de voter sur le changement ou non de la photocopieuse.

Le conseil municipal vote à l'unanimité en faveur de son remplacement.

Il est ensuite proposé au conseil municipal de choisir entre la location et l'acquisition. La location est légèrement plus chère mais elle comprend la fourniture des cartouches et la maintenance.

Le conseil municipal vote à 11 voix pour et 1 abstention en faveur de la location.

### **11. Durée d'amortissement du réseau d'alimentation en eau pour les logements Vosgelis chemin des Gaises**

Monsieur Tarantola propose au conseil municipal de fixer la durée d'amortissement du réseau d'alimentation en eau pour les Logements Vosgelis, dont le montant est de 42 252,06 euros, sur une durée de 30 ans à compter de 2018.

### **12. Budget bois : prix du bois « houpriers » lots 2018**

Monsieur le Maire indique que cette délibération a pour objet de porter le prix du stère de bois houpriers à 12 euros TTC, afin ainsi de maintenir des lots de bois à des prix accessibles.

La délibération est votée à l'unanimité.

### **13. Divers**

Maryse BORNET s'est rendue à la réunion du CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées), qui a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalité afin de garantir l'équité financière entre les communes et la communauté. Monsieur Tarantola rappelle l'importance de cette commission pour la commune.

Il est précisé que la lettre aux parents, s'agissant du devenir des NAP, sera renvoyée demain au conseil municipal, dans sa version corrigée.

Monsieur Tarantola indique également que l'augmentation de 1 point de pourcentage des taxes locales devrait représenter 2 000 euros en termes de recettes communales.

Fin du conseil à 22h45.